

l'Exécutif et de la somme énorme de travail qu'il lui faut abattre. Je sais toutefois que mon collègue et ami m'en voudrait d'insister sur ce point. Mais je suis sûr d'être l'interprète de tous mes collègues en reconnaissant, devant cette Assemblée, la haute intégrité de notre Président et le dévouement dont il nous a donné l'exemple.

Monsieur le Président, j'ai tenu à présenter la première partie de mes observations dans l'une des deux langues officielles de mon pays. C'est là un privilège qui fut accordé à la Délégation canadienne aux Conférences de Paris et de Mexico. Avec votre permission, je recourrai à l'anglais pour terminer mon allocution et présenter à cet auditoire les autres remarques et suggestions de ma Délégation.

Nul doute que le travail accompli par l'UNESCO, si digne d'éloges qu'il soit, n'est pas toujours vu d'un bon oeil des peuples ou gouvernements représentés dans cette Organisation. Ce n'est pas à dire que les progrès réalisés jusqu'ici n'ont pas réussi à stimuler l'attention du public ni à gagner son appui. En d'autres domaines, diverses organisations des Nations Unies sont aux prises avec des problèmes dont elles n'ont pas encore trouvé la solution. Tous les peuples de l'univers attendent avec anxiété la création d'une base solide de paix que, de concert avec l'UNESCO, ils essaient d'établir. Des milliards ont été engouffrés pendant la guerre pour maintenir des armées et poursuivre des travaux de recherche sur les armements qui devaient assurer la victoire. A la fin de la guerre, les finances de plusieurs pays étaient épuisées et, depuis, il a fallu faire face à d'énormes déficits. De lourds impôts pèsent sur les populations de ces pays et la situation n'est pas encore au point où l'on puisse se permettre d'abandonner les mesures de sécurité. Et tout cela est très onéreux. Aucun groupe d'Etats ne peut facilement se mettre d'accord sur un projet, quelque excellent qu'il soit, à moins que ne soient pleinement justifiées les dépenses qu'il entraîne.

Si, pour assurer le succès de ses initiatives, l'UNESCO doit peser son budget avec soin, les Etats qui en font partie se doivent d'en faire autant. Ceux-ci croient qu'ils ne devraient pas être tenus de défendre l'Organisation qu'ils appuient, mais que celle-ci devrait plutôt démontrer l'utilité de ses projets. Il ne s'agit pas tant d'exiger que l'UNESCO défende ses buts, dont personne d'ailleurs ne conteste l'excellence, que d'exiger qu'elle poursuive économiquement des objectifs qui puissent retenir l'intérêt du public et s'attirer sa faveur.

Notre délégation constate avec regret que six postes importants du Secrétariat restent vacants; nous le constatons avec d'autant plus de regret qu'il s'agit notamment des Bureaux de l'Information publique et de l'Administration et du Budget. Nous voudrions avoir l'assurance qu'en 1949, l'efficacité administrative de l'Organisation s'améliorera pour ce qui est de l'emploi des sommes affectées à son programme. Il nous semble aussi que des améliorations s'imposent dans le domaine de l'Information publique. Les journaux consacrent trop peu d'espace à l'UNESCO et encore, dans ce peu d'espace, ne témoignent-ils pas toujours du degré de compréhension voulu.

Au Canada, ce sont les stages d'études qui ont valu à l'UNESCO la meilleure publicité. Aussi notons-nous avec une certaine inquiétude qu'on projette de ne tenir en 1949 qu'un seul stage d'études. Nous doutons qu'à frais égaux la Division des programmes d'informations collectives donne des résultats